



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
de l'administration pénitentiaire**

**Direction interrégionale des services pénitentiaires de  
Centre de Détention de Châteaudun**

**A Châteaudun  
Le 29 mars 2023**

### **Arrêté portant délégation de signature**

Vu le code pénitentiaire notamment ses articles R. 113-66 et R. 234-1 ;

Vu l'arrêté du ministre de la justice en date du 14 avril 2022 nommant Monsieur Maxime MICHEL en qualité de chef d'établissement du **Centre de Détention de Châteaudun**.

Monsieur Maxime MICHEL en qualité de chef d'établissement du **Centre de Détention de Châteaudun**.

ARRETE :

**Article 1** : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Abdelkader **KOURAK**, Adjoint au chef d'établissement au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 2** : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Sophie **BEDMISTER**, Attachée d'Administration de l'Etat au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 3** : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Franck **NERINY**, Capitaine, Chef de Détention au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 4** : Délégation permanente de signature est donnée à Madame Marie **DESCHODT**, Cheffe des Services Pénitentiaire au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 5** : Délégation permanente de signature est donnée à Monsieur Patrice **VASNER** Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun, aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 6** : Délégation permanente de signature est donnée à :  
Monsieur Abderrahim **MOUSSA-BENYACINE**, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Madame Carine **PENDANT**, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun,  
Madame Marc-Marie **DESIR**, Capitaine, au Centre de Détention de Châteaudun,  
Aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 7** : Délégation permanente de signature est donnée à :  
Monsieur Joël **BEAUMONT**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Cédric **ESCALDA**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Emmanuel **GOMES-LOPES-DA-COSTA**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Cédric **GREMILLET**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Madame Yolène **HERMANN**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Laurent **JEGOT**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Stéphane **LECUREUR**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Eric **LEON**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Cédric **PAYEN**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Jean-Gilles **PLET**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Rony **SAMBAR**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Frank **VACOSSIN**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur Ercument **OLGÜN**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.  
Monsieur William **VILAIN**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Madame Laëtitia **HOUVENAEGHEL**, Premier Surveillant, au Centre de Détention de Châteaudun.

Aux fins de signer tout arrêté, décision, acte, document, correspondance se rapportant à l'exercice des attributions visées dans le tableau ci-joint.

**Article 8** : Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département d'Eure-et-Loir et affiché au sein de l'établissement pénitentiaire.

Le chef d'établissement,  
Maxime MICHEL

